

## Préserver et restaurer la qualité et la diversité des cours d'eau en prenant en compte le lit mineur, les ripisylves et les fonds de vallées

(Cf. Volume I « Etat des lieux », chapitres 6.2.5 et 9.1.2)



### DIAGNOSTIC

Les cours d'eau bretons forment un réseau hydrographique dense et varié, avec un linéaire total d'environ 30 000 km, auquel il faut rajouter les canaux (Ille-et-Rance et Nantes à Brest).

Ce réseau constitue un patrimoine naturel remarquable et diversifié : de manière simplifiée, les cours d'eau de l'ouest de la Bretagne hébergent des peuplements végétaux et animaux plutôt rhéophiles (eau courante, fraîche et bien oxygénée, correspondant à des rivières à Salmonidés), alors que ceux de l'est sont des milieux plus calmes, avec des cours d'eau plus larges et abritant des espèces typiques des milieux à potamots (correspondant à des rivières à Cyprinidés).

Ce réseau présente une importante diversité d'habitats pour la faune sauvage : fonds de vallées humides, eaux libres, berges, ripisylves, etc. Dans le centre très agricole de la Bretagne, les cours d'eau sont, avec le bocage, les principaux éléments des corridors écologiques.

L'état fonctionnel des cours d'eau bretons est relativement bien connu : les milieux aquatiques sont globalement plus altérés à l'est qu'à l'ouest de la Bretagne. A l'est, les principaux facteurs limitants sont les modifications physiques et chimiques profondes des cours d'eau et des bassins versants (travaux hydrauliques agricoles, remembrement, barrages, plans d'eau, recalibrage et rectification du lit, comblement des zones humides...). Ces modifications ont entraîné une homogénéisation des habitats et une modification des peuplements (régression ou disparition des espèces les plus sensibles, apparition d'espèces envahissantes).

Les cours d'eau de l'ouest de la Bretagne ont, pour la plupart, conservé un habitat et des fonds de vallée relativement préservés, garantissant la pérennité d'espèces sensibles (truites, saumons, loutres...).

Dans les deux cas de figure, ces milieux sont fragiles : la reconnaissance de l'intérêt des cours d'eau, dès la tête des bassins versants, et la mise au point d'une gestion adaptée sont des enjeux importants en Bretagne.

### Exemples d'espèces présentes

Mammifères	Loutre Castor d'Europe Campagnol amphibie
Oiseaux	Bergeronnette des ruisseaux
Reptiles	Couleuvre vipérine
Amphibiens	Grenouille de Lessona
Mollusques	Mulette perlière
Crustacés	Ecrevisse à pattes blanches
Insectes	Agrion de Mercure Gomphe à pinces Patineur des paluds Aeshne paisible Cordulie à corps fin

Remarque : les poissons ne sont pas pris en compte dans les ORGFH, car ils font l'objet des Schémas départementaux à vocation piscicole.

**Liens :** voir aussi l'orientation « 1 - Préserver et restaurer les corridors écologiques ».

## OBJECTIFS

- ›› Préserver et restaurer la qualité et la diversité des habitats liés aux cours d'eau.
- ›› Conserver et rétablir la fonction de corridor écologique des cours d'eau.
- ›› Conforter les politiques de restauration de la qualité de l'eau.

## PISTES D' ACTIONS

- ›› Suivre l'évolution qualitative et quantitative de ces milieux.
- ›› Restaurer la qualité de l'eau (réduire les pollutions d'origine agricole, industrielle et urbaine).
- ›› Eviter l'artificialisation des berges, en favorisant les techniques de génie végétal.
- ›› Sensibiliser et informer les propriétaires et les gestionnaires sur l'entretien écologique des berges.
- ›› Améliorer la gestion de la ripisylve :
  - planter et entretenir une diversité de strates, d'âges et d'essences ;
  - maintenir et restaurer une continuité de la ripisylve ;
  - entretenir des puits de lumière sur les petits ruisseaux.
- ›› Mettre en place toute mesure visant à limiter l'érosion des sols (plantation de haies, maintien de talus, couverture hivernale des sols...) afin de réduire les apports de matière dans les cours d'eau.
- ›› Préserver et restaurer les têtes de bassin versant y compris par des programmes d'acquisition foncière :
  - poursuivre les implantations de bandes enherbées le long des cours d'eau ;
  - limiter l'implantation d'étangs en tête de bassin ;
  - ralentir le cheminement de l'eau notamment en préservant les régulateurs naturels : méandres et zones humides ;



- empêcher le piétinement des berges par les animaux en pâturage et promouvoir les aménagements pour l'abreuvement.
- ›› Encourager la gestion des fonds de vallées inondables en prairies permanentes :
  - maintenir l'élevage et la fauche ;
  - encourager la reconversion de ces espaces en prairies permanentes s'ils sont cultivés ;
  - adapter les mesures agroenvironnementales (MAE).
- ›› Maintenir et restaurer les champs d'expansion des crues.
- ›› Restaurer les prairies en déprise.

## ACTIONS DÉJÀ MISES EN OEUVRE

- ›› Plusieurs programmes et actions sont menés avec le monde agricole pour restaurer la qualité de l'eau : Bretagne eau pure, mesures agri-environnementales (CAD), programme de maîtrise des pollutions diffuses d'origine agricole, programme d'actions de la directive « Nitrates », etc.
- ›› Mise en place du Groupe de réflexion sur l'entretien des cours d'eau en Bretagne, qui a notamment rédigé un Guide technique « Restauration et entretien des cours d'eau en Bretagne », publié par la DIREN.
- ›› Mise en place d'opérations locales agri-environnementales pour maintenir la fauche et l'élevage dans certains fonds de vallées.
- ›› Rédaction et mise en place des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).
- ›› Contrats de restauration et d'entretien des cours d'eau (CRE).
- ›› Implantation de bandes enherbées le long de cours d'eau.